



Centre de presse

[<-- Retour à la liste](#)

LA MINISTRE MARGUERITE BLAIS ET LE DÉPUTÉ DE ROUYN-NORANDA– TÉMISCAMINGUE, M. DANIEL BERNARD, DÉSIGNENT OFFICIELLEMENT LA MRC DE TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Ville-Marie, le 14 décembre 2009 – La ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, et le député de Rouyn-Noranda–Témiscamingue, M. Daniel Bernard, ont désigné officiellement la municipalité régionale de comté de Témiscamingue Municipalité amie des aînés. Ils ont remis à cette occasion un certificat de reconnaissance au préfet de la MRC, M. Arnaud Warolin.

« Je suis très heureuse d'honorer aujourd'hui la MRC de Témiscamingue pour son apport essentiel au mieux-être des personnes âgées. L'implication de l'ensemble des partenaires qui ont participé à ce projet démontre leur volonté de mettre en place des environnements favorables aux aînés pour créer les conditions propices à un vieillissement actif de la population », a mentionné la ministre Blais.

De nombreux partenaires ont joint leurs voix à celle de la MRC de Témiscamingue pour élaborer un plan d'action qui reflète fidèlement les attentes des aînés. D'ailleurs, l'une des conditions gagnantes de la démarche Municipalité amie des aînés est d'assurer que les personnes âgées participent à la réalisation de chacune des étapes et que l'ensemble de la collectivité y contribue.

« Je tiens à féliciter chaleureusement tous celles et ceux qui ont concouru à cette belle réalisation. La MRC de Témiscamingue est maintenant un chef de file au Québec en matière d'adaptation du milieu de vie des personnes âgées. C'est le fruit d'un travail concerté de plusieurs acteurs qui ont à cœur le mieux-être et l'épanouissement de nos aînés. Voilà une avancée majeure pour nos communautés », a déclaré le député Daniel Bernard.

Un soutien de 12 millions de dollars pour les trois prochaines années

La ministre Blais invite l'ensemble des municipalités du Québec à se joindre à l'approche Municipalité amie des aînés. D'ailleurs, une somme récurrente de 1 million de dollars est prévue pour celles qui décideront d'amorcer cette démarche. Elles obtiendront également un soutien technique du Carrefour action municipale et famille, le partenaire principal du ministère de la Famille et des Aînés en marge de cette initiative.

Mentionnons que la démarche Municipalité amie des aînés s'inspire du cadre d'orientation Vieillir en restant actif de l'Organisation mondiale de la Santé. Elle a notamment pour finalité l'adaptation de politiques, de structures et de services municipaux favorisant le vieillissement actif de la population et elle repose sur la participation des aînés et des communautés à la

réalisation de chacune de ses étapes.

Par exemple, les municipalités pourraient offrir aux personnes âgées une gamme d'activités de loisir plus variée, prévoir la progression de la demande pour des services de transport adapté ou agir pour que les logements destinés aux aînés soient bien adaptés à leurs besoins et en nombre suffisant.

D'autre part, un soutien additionnel de 3 millions de dollars sera offert annuellement, au cours des trois prochaines années, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Il servira à financer de petits projets d'aménagement ou d'amélioration du mobilier urbain. Il s'agit donc d'un investissement total de 12 millions de dollars jusqu'en 2012 inclusivement.

« Par exemple, les municipalités qui entreprendront la démarche Municipalité amie des aînés pourront être financées pour des projets tels un parc intergénérationnel ou un sentier pédestre. Cela assurera notamment une plus grande mobilité des personnes âgées et favorisera ainsi leur épanouissement dans un milieu de vie plus convivial », a précisé M^{me} Blais.

La MRC de Témiscamingue mettra en œuvre plusieurs actions bénéfiques qui s'inscrivent dans le quotidien des aînés, dont la mise en place d'un service de transport public avec des chauffeurs-accompagnateurs ou des animateurs pour mieux guider les aînés qui montent à bord. La désignation de parcours sécuritaires pour faciliter le déplacement ou encore l'aménagement de passages pour piétons sont autant de gestes contenus dans le plan d'action de la MRC qui porteront leurs fruits dans la foulée de l'approche Municipalité amie des aînés.

« Je suis très fier que notre MRC devienne la première du Québec à être reconnue dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés. Je suis d'autant plus heureux de cette reconnaissance qu'elle vient couronner l'excellent travail de tous nos partenaires dans l'élaboration de ce plan d'action. La MRC de Témiscamingue est à l'avant-garde des besoins de sa population âgée. C'est en travaillant avec et pour les aînés que nous leur permettrons de s'épanouir pleinement au sein de nos municipalités », a mentionné le préfet Arnaud Warolin.

Rappelons que, depuis 2008, la MRC de Témiscamingue participe, avec les municipalités de Drummondville, Sherbrooke, Rimouski, Rivière-du-Loup et Granby ainsi que l'arrondissement de Charlesbourg de la Ville de Québec, aux projets pilotes de Municipalité amie des aînés.

Pour de plus amples renseignements et pour avoir accès aux documents concernant la démarche Municipalité amie des aînés, consultez [le site Web du Ministère](#).

[Haut de la page](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2007